

# Réunion avec Mme Delphine Batho

COMPTE  
RENDU

9 OCTOBRE 2012 18H30

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT  
DURABLE 246 BD SAINT  
GERMAIN À PARIS

<b>RÉUNION ORGANISÉE PAR</b>	Mme Delphine Batho
<b>TYPE DE RÉUNION</b>	Permis du Bassin d'Ales N° M626
<b>ANIMATEUR</b>	Aucun
<b>SECRÉTAIRE</b>	Gilbert Lavaure pour le Collectif 07
<b>CONTRÔLEUR DU TEMPS</b>	
<b>PARTICIPANTS</b>	Ministère du Développement Durable : Mme Delphine Batho, Ministre – Pierre Cunéo, Directeur de Cabinet du Ministre et Mr Christophe Schramm, Conseiller technique ELUS : Sabine Buis, députée 07 – Fabrice Verdier, Deputé 30 - Alain Chambon, maire de Bessas, 07 – Hervé Ozil, maire de Lagorce, 07 et Porte-parole du Collectif des élus 07- Joel Jolivet, Maire de Tharoux, 30 Représentant des collectifs : Sebastien Espagne, Bastagaz 30 - Jean Claude Prat CommScient 07 et Gilbert Lavaure

## Rubriques à l'ordre du jour

**FABRICE VERDIER**

<b>DISCUSSION</b>	Demande la suspension du Permis du Bassin d'Ales, la refonte du Code Minier et exprime l'inquiétude des populations des territoires concernés par les permis du Bassin et de la Plaine d'Ales
-------------------	---

**SABINE BUIS**

<b>DISCUSSION</b>	Exprime les mêmes demandes et inquiétudes que son collègue du Gard
-------------------	--

**HERVÉ OZIL**

<b>DISCUSSION</b>	En tant que Porte-parole du collectif 07 se dit sensible à l'invitation et à l'écoute de la Ministre
	<ul style="list-style-type: none"><li>- Expose avec détermination l'inquiétude des populations et dit la solidarité liant les élus aux populations</li><li>- Dit qu'il est nécessaire pour l'Administration gouvernementale de rassurer la population qui n'a plus confiance dans les décisions des représentants politiques de l'Etat</li></ul>

**JOEL JOLIVET**

<b>DISCUSSION</b>	Introduit l'historique de la recherche des hydrocarbures dans le Bassin d'Ales
	<ul style="list-style-type: none"><li>- Fait l'analyse contradictoire des différents documents présentés par Mouvoil et exprime son inquiétude sur le but des recherches par les forages possibles à 2400 m de profondeur (Roche mère)</li><li>- Exprime l'inquiétude des populations et des élus du Gard et leur volonté de s'opposer aux travaux de géophysique</li></ul>
<b>DOCUMENT</b>	Rapport Collectif Stop au Gaz de Schiste 07 – Pièce jointe donnée au Directeur de cabinet de la Ministre

**GILBERT LAVAURE**

<b>DISCUSSION</b>	Comme défini par le Ministère de l'Ecologie, les huiles lourdes, objet du permis du bassin d'Ales, sont des hydrocarbures <u>NON-CONVENTIONNELS</u>
	<ul style="list-style-type: none"><li>- Présentation simplifiée des Huiles lourdes et extra-lourdes (document)</li><li>- Expose que les documents de la DRIRE du 30 avril 2009 relatifs aux demandes en concurrence des permis de recherche de la plaine et du Bassin d'Ales ont pour objet de confirmer l'existence, la qualité et la continuité de la thématique principale GAS SHALE (Roche mère contenant le gaz de schiste)</li></ul>

- Problématique environnementale sur la mise en exploitation et le transport des huiles lourdes
- Bilan carbone des huiles lourdes supérieur à celui du charbon
- Ethique de Mouvoil localisé dans le paradis fiscal de Zug en suisse
- Rappel de la proposition de loi N° 3690 *visant à interdire l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures non conventionnels, à abroger les permis exclusifs de recherche de mines d'hydrocarbures non conventionnels et à assurer plus de transparence dans le code minier ; Projet de loi du 11 juillet 2011 cosigné par Mme Delphine Batho, député*
- 

**DOCUMENT**

Mémo sur les Huiles lourdes et extra-lourdes Pièce jointe donnée au Directeur de cabinet de la Ministre

**JEAN-CLAUDE PRAT**

- Précisions apportées sur la définition de la fracturation hydraulique

**ALAIN CHAMBON**

- Exprime l'émotion, la mobilisation et la détermination des populations prêtes à bouter hors des territoires les opérateurs pétroliers

**SEBASTIEN ESPAGNE**

- Transmet l'état d'esprit des Collectifs et lance un avertissement au gouvernement devant les risques encourus par le démarrage des travaux de recherche sismique
- Vigilance et surveillance des mouvements de véhicules « spéciaux » (voire hélicoptères) sur le terrain par les citoyens

**DELPHINE BATHO et PIERRE CUNEO**

- Rappelle les engagements de François Hollande sur l'interdiction de la fracturation hydraulique confirmée par l'annulation de 7 demandes de permis bien que ces demandes ne mentionnent pas explicitement les gaz de schiste, l'administration a jugé que ça ne pouvait qu'être que ça.
- Concernant les 57 permis validés en octobre 2011 (inclus celui du bassin d'Ales), ils ont été examinés par les services de l'état en conformité avec la loi du 13 juillet 2011 (Loi Jacob). Le délai de révision/annulation de ces validations était de 4 mois à compter d'octobre 2011.
- Confirment n'avoir jamais rencontrés les dirigeants de Mouvoil.
- Annonce la nomination d'un responsable en charge de la révision du code minier.
- Annonce que les Collectifs devraient être associés à la réforme du code minier
- Au sujet du permis conventionnel du bassin d'Ales accordé à Mouvoil, une commission d'experts indépendants sera créée dans le but de valider ou d'invalider la conformité du permis. Cette commission sera trilogue (Mouvoil, les services de l'Etat et le(s) expert indépendants. Quand ? le plus vite possible (sic) car « l'épée du savoir doit trancher le doute » (citation du directeur de cabinet)
- Communication de la création de cette commission sera faite aux Préfets du Gard et de l'Ardèche par la Ministre (sans expliquer son impact sur le calendrier des travaux de sismiques programmés par Mouvoil)
- Abandon par gouvernement de la Commission Nationale d'Orient, de Suivi et d'Evaluation des Techniques d'Exploration et d'Exploitation des Hydrocarbures Liquides ou Gazeux. ( mentionné par de directeur du cabinet)
- A la demande faite par Hervé Ozil sur le recours de Total concernant le permis abrogé de Montélimar, le directeur de cabinet ne sait pas répondre.

Temps passé avec Mme Batho ≈ 45 minutes + 40 minutes avec le directeur de cabinet